

## Séance extraordinaire du 27 mai 2019

**Province de Québec  
MRC de D'Autray  
Municipalité de Saint-Barthélemy**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le lundi 27 mai 2019 à 20 heures à la salle de travail du conseil située au 1980, rue Bonin, à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Robert Sylvestre, maire  
Madame Guylaine Majeau-Brûlé, conseillère au siège # 1  
Madame Patricia Rinfret, conseillère au siège # 2  
Madame Mylène Désy, conseillère au siège # 3  
Monsieur Mario Coulombe, conseiller au siège # 4  
Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5  
Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

### **1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Julie Maurice, déclare avoir transmis le 23 mai 2019 l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 27 mai 2019 à tous les membres du conseil.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Madame Julie Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2019-05-123

Il est proposé par madame la conseillère Mylène Désy, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

**QUE** l'ordre du jour présenté comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Amendement – Résolution n°2018-12-269 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2019
4. Mandat – Rapport d'audit 2018 pour Recyc-Québec;
5. Levée de l'assemblée.

soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Amendement – Résolution n°2018-12-269 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2019
4. Mandat – Rapport d'audit 2018 pour Recyc-Québec;
5. Adoption – Règlement 638-19 amendant le règlement n°620-18 concernant la création d'un fonds de roulement
6. Levée de l'assemblée.

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à l'unanimité

### **3. Amendement – Résolution n°2018-12-269 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2019**

**ATTENDU QUE** dans la résolution 2018-12-269, le conseil adoptait le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2019;

**ATTENDU QU'** il y a lieu de changer la date de la séance ordinaire des mois de juin, de juillet et d'août 2019;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2019-05-119**

Il est proposé par madame la conseillère Patricia Rinfret, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

**QUE** la résolution numéro 2018-12-269 soit modifiée comme suit :

Mardi 15 janvier 2019

Lundi 4 février 2019

Lundi 4 mars 2019

Lundi 1er avril 2019

Lundi 6 mai 2019

Mardi le 25 juin 2019

Lundi le 15 juillet 2019

Lundi 12 août 2019

Mardi 3 septembre 2019

Lundi 7 octobre 2019

Lundi 4 novembre 2019

Lundi 2 décembre 2019

Monsieur le maire demande le vote

Adopté à l'unanimité

**4 Mandat – Rapport d’audit 2018 pour Recyc-Québec**

**2019-05-120**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de madame la conseillère Guylaine Majeau-Brûlé et résolu :

**QUE** le conseil mandate la firme Stéphane Bérard CPA inc. pour la préparation du rapport d’audit à Recyc-Québec afin de recevoir la compensation pour les matières résiduelles 2017 dans le cadre du *Programme sur la redistribution aux municipalités de redevances pour l’élimination de matières résiduelles*.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l’unanimité

**5 Adoption – Règlement n°638-19 amendant le règlement n°620-18 concernant la création d’un fonds de roulement**

**2019-05-121**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller Mario Coulombe et résolu :

**QUE** le règlement n°638-19 amendant le règlement n°620-18 concernant la création d’un fonds de roulement soit adopté.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l’unanimité

**6 Levée de l’assemblée**

**2019-05-122**

Il est proposé par madame la conseillère Patricia Rinfret, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

**QUE** cette assemblée soit levée à 20 h 10

Monsieur le maire demande le vote

Adopté à l’unanimité

---

Robert Sylvestre  
Maire

---

Julie Maurice  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.